

Pôle environnement et transition énergétique

Arrêté n° 41-2022-07-19-00001

**déclarant cessibles des parcelles de terrain incluses dans le périmètre du projet d'aménagement de
la ZAC de l'Aubépin à SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
au profit de son concessionnaire, 3 Vals Aménagement**

LE PRÉFET DE LOIR-ET-CHER,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu les décrets n° 55-22 du 4 janvier 1955 et n° 55-1350 du 14 octobre 1955 modifiés portant réforme de la publicité foncière ;

Vu le décret du président de la République du 6 janvier 2021 nommant en conseil des ministres monsieur François PESNEAU, préfet de Loir-et-Cher ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014058-0005 du 27 février 2014 déclarant d'utilité publique, le projet d'aménagement de la ZAC de l'Aubépin à SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT, au profit de son concessionnaire, 3 Vals Aménagement ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 41-2019-02-27-008 du 27 février 2019 prorogeant les effets de la déclaration d'utilité publique pour une durée de cinq ans ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 41-2022-01-28-00001 du 28 janvier 2022 prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire pour les tranches 2 et 3 ;

Vu le dossier d'enquête parcellaire constitué conformément au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu l'état parcellaire des terrains dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation de l'opération projetée ;

Vu les pièces constatant que l'arrêté du 28 janvier 2022 susvisé a fait l'objet d'une notification individuelle aux propriétaires concernés ;

Vu le registre d'enquête parcellaire ;

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur sur l'emprise de l'opération ;

Vu la demande en date du 10 mai 2022, présentée par le directeur de 3 Vals Aménagement, tendant à voir déclarer cessibles les parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC de l'Aubépin sur la commune de SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT ;

Considérant la nécessité de disposer de l'ensemble de la maîtrise foncière pour la réalisation du projet de la ZAC de l'Aubépin à SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher ;

ARRÊTE

Article 1

Sont déclarées immédiatement cessibles en vue de l'expropriation pour cause d'utilité publique au profit de 3 Vals Aménagement, concessionnaire de la commune de SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT, les parcelles telles qu'elles sont désignées à l'état parcellaire et sur le plan annexés et qui sont nécessaires à la réalisation de la ZAC de l'Aubépin à SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT.

Article 2

La validité du présent arrêté est fixée à six mois à compter de la date de sa signature.

Article 3

Notification individuelle du présent arrêté sera faite par l'expropriant aux propriétaires intéressés.

Article 4

Le présent arrêté sera notifié au maire de SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT et au directeur de 3 Vals Aménagement. Il sera également publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loir-et-Cher.

Copie en sera adressée au directeur départemental des finances publiques et au directeur départemental des territoires.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher, le maire de SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT et le directeur de 3 Vals Aménagement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Blois, le **19 JUIL. 2022**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Nicolas HAUPTMANN

Délais et voies de recours en page suivante

Délais et voies de recours

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux, adressé à M. le Préfet de Loir-et-Cher - Place de la République BP 40299 - 41006 BLOIS CEDEX ;
- d'un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur - Place Beauvau - 75800 PARIS CEDEX 08 ;

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois ;

- d'un recours contentieux, adressé au Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 ORLÉANS.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site internet www.telerecours.fr



Nicolas HAUPTMANN

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ
AAP78 - ZAC DE L'AUBEPIN

SAINT-GERVAIS-LA-FORET

PROPRIETE 00001

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE

- Monsieur GAILLOT Alain Céleste, Retraité
né le 16/10/1941 à BLOIS (41)
époux de Madame GAUDEAU Christiane Joëlle Monique
marié le 26/09/1969 à NANTES (44)

Sous un régime contractuel en vertu d'un contrat de mariage en date du 23 Septembre 1969, reçu par Maître NICOLAS, Notaire à NANTES, préalablement à leur union.
demeurant 5 rue de la Vignette - BREM-SUR-MER (85470)

INDIVISAIRE

- Monsieur GAILLOT André Eugène, Retraité
né le 27/09/1938 à BLOIS (41)
époux de Madame TAUZIN Eliane Francine
marié le 04/08/1973 à LANGON (33)
Veuf Madame TAUZIN Eliane et non remarié depuis.
demeurant 182 route des Lacs - GUJAN-MESTRAS (33470)

INDIVISAIRE

- Monsieur GAILLOT Claude Jean, Retraité
né le 22/09/1934 à TOURS (37)
époux de Madame CHANTEREAU Arlette Claudine
marié le 25/07/1956 à BLOIS (41)

Sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
demeurant 46 rue du Bas de Grange - VIERZON (18100)

INDIVISAIRE

- Monsieur GAILLOT Stéfan Eric Emmanuel, Directeur artistique
né le 09/05/1969 à BESANCON (25)
époux de Madame DORR Emmanuelle Anne
marié le 16/06/2006 à PARIS 17 (75)

Sous le régime de la séparation de bien en vertu d'un contrat de mariage en date du 2 Juin 2006, reçu par Maître ETASSE, Notaire à PARIS , préalablement à leur union.
demeurant 615 flower av CA 90404 VENICE

INDIVISAIRE

- Madame GAILLOT Annabelle Pascale Stéphanie, Web-designer

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

**ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ
AAP78 - ZAC DE L'AUBÉPIN**

née le 13/02/1967 à BESANCON (25)
Divorcée et non remariée de Monsieur Joël RIVESLANGE en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, le 28 Janvier 1999.
demeurant 7 allée Claude Bernard - NANTERRE (92000)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°		Surface
AN	133	T		Le Parc de l'Aubépin	1 972	4	133	1 972	
AN	132	T		Le Parc de l'Aubépin	1 070	5	132	1 070	
							Total	3 042	

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ AAP78 - ZAC DE L'AUBEPIN

SAINTE-GERVAIS-LA-FORET

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE DECEDEE

- Madame LENAY Christiane Marcelle Georgette
née le 07/02/1933 à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41)
Veuve et non remariée de Monsieur BOUVIER Roger.
Décédée le 28 Septembre 2014 à Saint-Gervais-la-Forêt.
demeurant - rue du Parc de l'Aubépin - SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350)

HERITIERE

- Madame BOUVIER Nathalie Yvonne Christiane, Chargée de clientèle
née le 19/05/1964 à BLOIS (41)
épouse de Monsieur MILLET Pascal René Georges
mariée le 19/07/1986 à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41)
Sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
demeurant 59 route du Tir - SAINT CLAUDE DE DIRAY (41350)

HERITIERE

- Madame BOUVIER Catherine Henriette Marcelle, Opératrice télématique
née le 19/05/1964 à BLOIS (41)
épouse de Monsieur DUBOIS Pascal Guy
mariée le 19/07/1986 à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41)
Sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
demeurant 552 la petite rue - MONT-PRES-CHAMBORD (41250)

HERITIER

- Monsieur BOUVIER Philippe Roger Christian, Conducteur de ligne
né le 16/10/1965 à BLOIS (41)
époux de Madame LE CORRE Mary-Dominique Isabelle
marié le 07/09/1990 à BLOIS (41)
Sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
demeurant 254 route de Chambord - VINEUIL (41350)

HERITIER

- Monsieur BOUVIER Thierry Georges Henri, Conducteur de moyens d'essais

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

**ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ
AAP78 - ZAC DE L'AUBEPIN**

né le 17/08/1971 à BLOIS (41)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 4 bis rue du Parc de l'Aubépin - SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
	AN	105	T			10					
				Le Parc de l'Aubépin	740						
								105	740		
								Total	740		

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

**ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ
AAP78 - ZAC DE L'AUBEPIN**

SAINT-GERVAIS-LA-FORET

PROPRIETE 00007	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
INDIVISAIRE	
- Madame FASSOT Claudine Mireille, Retraîtée née le 17/01/1954 à BLOIS (41) épouse de Monsieur GUEMON Dany Albert Marcel mariée le 08/09/1979 à HUISSEAU-SUR-COSSON (41) Sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. demeurant 22 bis rue de l'Eglise - LE MESNIL-ESNARD (76240)	
INDIVISAIRE	
- Monsieur FASSOT Jean-Claude Marcel, Retraîté né le 21/04/1957 à BLOIS (41) époux de Madame DUPONT Isabelle Michèle Marie marié le 05/06/1982 à THEILLAY (41) Sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. demeurant 5 les trois cousins Route d'Orsay Cedex 506 - THEILLAY (41300)	
INDIVISAIRE	
- Monsieur FASSOT Daniel Antoine, Employé poste né le 19/07/1961 à BLOIS (41) Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité. demeurant 7 rue Petit Cagnet - MER (41500)	

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
AN	124	T		Le Parc de l'Aubépin	5 190					
						124	5 190			
						Total	5 190			

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ
AAP78 - ZAC DE L'AUBEPIN

SAINT-GERVAIS-LA-FORET

PROPRIETE 00008 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Madame LECOMTE Chantal Ginette Gabrielle, Retraitée
née le 07/03/1957 à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41)
épouse de Monsieur TIRADO Janick Alfred
mariée le 19/06/1976 à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41)
Sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
demeurant 10 rue des landiers - SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	
AN	138	T	Le Parc de l'Aubépin	2 455	2 455			
					138			
					Total			
						2 455		
						2 455		

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

**ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ
AAP78 - ZAC DE L'AUBEPIN**

SAINT-GERVAIS-LA-FORET

PROPRIETE 00009 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE

- Madame FROMET Lydie Jacqueline, Retraitée
née le 22/03/1943 à BLOIS (41)
épouse de Monsieur FOURMY Daniel Alcide
mariée le 09/06/1962 à VINEUIL (41)
Veuve en première noces et non remariée de Monsieur FOURMY Daniel
demeurant 28 Rue des Sablons - VINEUIL (41350)

INDIVISAIRE

- Monsieur FOURMY Eric Pierre Paul, Conducteur
né le 18/10/1965 à BLOIS (41)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 40 route de Chambord - VINEUIL (41350)

INDIVISAIRE

- Monsieur FOURMY Christophe Louis Marcel, Commerçant
né le 02/10/1976 à BLOIS (41)
Célibataire majeur, non soumis à un pacte civil de solidarité.
demeurant 24 rue des Sablons - VINEUIL (41350)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface	
AN	134	T	6 075	Le Parc de l'Aubépin	134	6 075		
			3		Total	6 075		
						6 075		

PLAN PARCELLAIRE

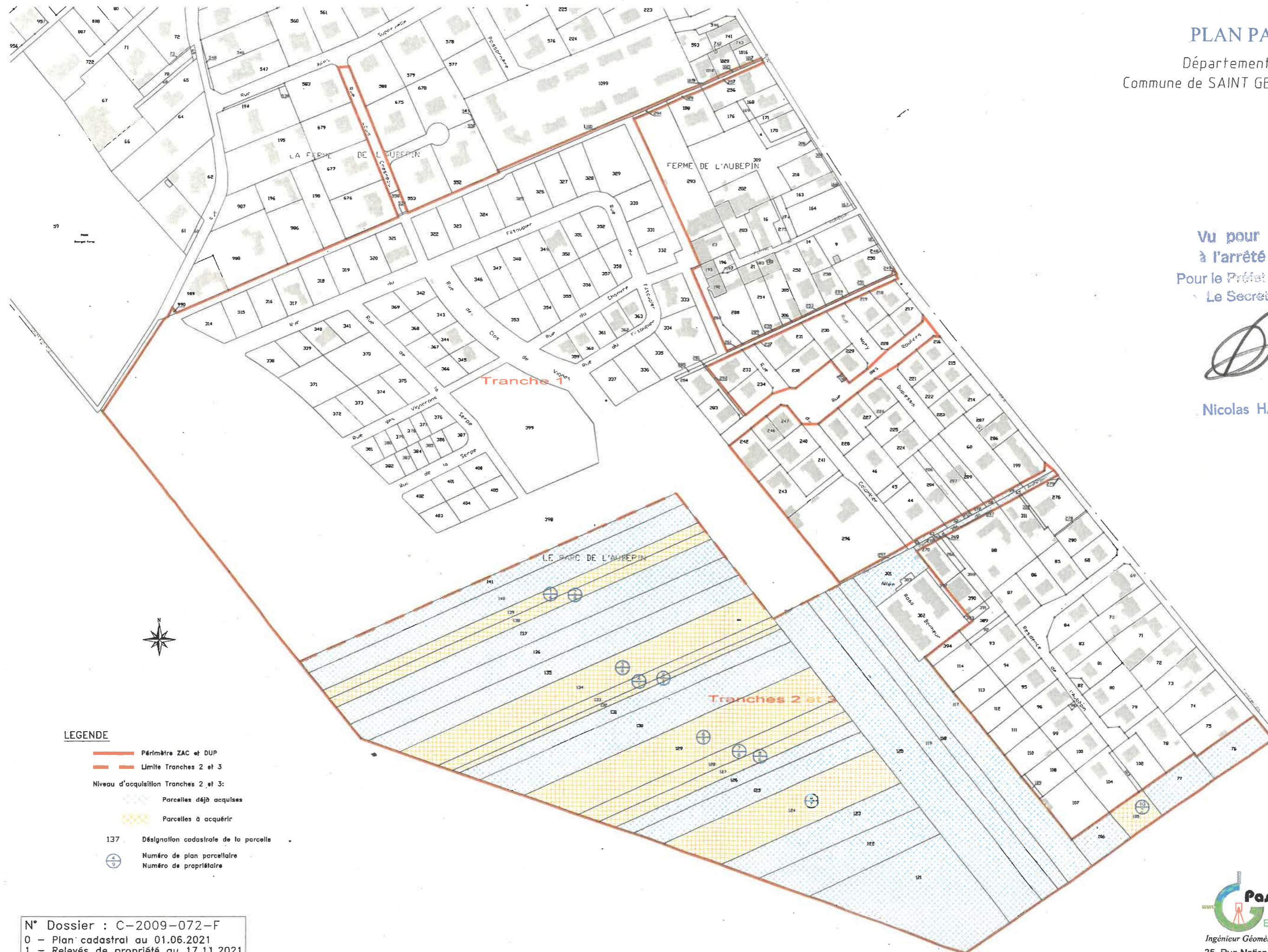
Département du Loir-et-Cher
Commune de SAINT GERVAIS LA FORET
ZAC de l'Aubépin
Section : AN

Echelle : 1/2500

Vu pour être annexé
à l'arrêté du **19 JUL. 2022**
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général



Nicolas HAUPTMANN



N° Dossier : C-2009-072-F
0 - Plan cadastral au 01.06.2021
1 - Relevés de propriété au 17.11.2021
2 - Version du plan: 09.12.2021